



HYPOTHÈQUE SARON BAS

Restez flexible grâce au financement SARON basé sur le marché monétaire.

Vous appréciez la grande flexibilité de cette solution de financement basée sur le marché monétaire plutôt que des taux d'intérêt constants ? Vous pouvez supporter sans problème le risque d'une charge financière supplémentaire en cas de hausse des taux ? Alors l'Hypothèque SARON BAS est faite pour vous.

Le **SARON** (Swiss Average Rate Overnight) est un taux d'intérêt au jour le jour du marché monétaire, géré et publié par SIX-Group SA/SIX Swiss Exchange SA. Il existe depuis 2009 et son calcul se fonde sur les transactions du marché monétaire conclues et les prix fermes sur le marché monétaire suisse. Le SARON peut être consulté publiquement, il est représentatif, robuste et répond aux exigences d'indices de référence internationaux. Le **SARON Compound** est déterminé pour les contrats de durée plus longue. Il est calculé à partir de la moyenne des taux d'intérêt SARON journaliers de la période. Par conséquent, le niveau du taux d'intérêt de base n'est pas connu au début, mais seulement à la fin d'une période d'intérêts.

Vos avantages

- Taux d'intérêt conforme aux conditions du marché. Selon le niveau des taux d'intérêt, vous avez l'opportunité de profiter d'une baisse des taux.
- Pendant la durée du contrat, il est possible de passer de l'Hypothèque SARON BAS à un autre produit hypothécaire de la BAS à la fin de chaque période d'intérêts, en respectant un délai de 5 jours ouvrables bancaires. La durée minimale doit correspondre à la durée résiduelle de l'Hypothèque SARON BAS (au moins 2 ans).

Conditions

Montant minimum	CHF 100'000
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt de base (Compounded SARON), plus marge individuelle
Échéances d'intérêts/usage	4 fois l'an (trimestre civil/usage international : jours effectifs/360 jours)
Durée	1 ou 3 ans (durée cadre)
Amortissement	direct ou indirect, aucun amortissement extraordinaire pendant la durée cadre
Résiliation	Sauf convention contraire, remboursable sans résiliation à la fin de la durée cadre contractuelle
Résiliation anticipée	Si, conformément au contrat-cadre, une résiliation anticipée intervient avant la fin de la durée cadre convenue, la partie cocontractante est tenue de verser une indemnité pour résiliation anticipée ainsi que des frais de traitement.

Dispositions

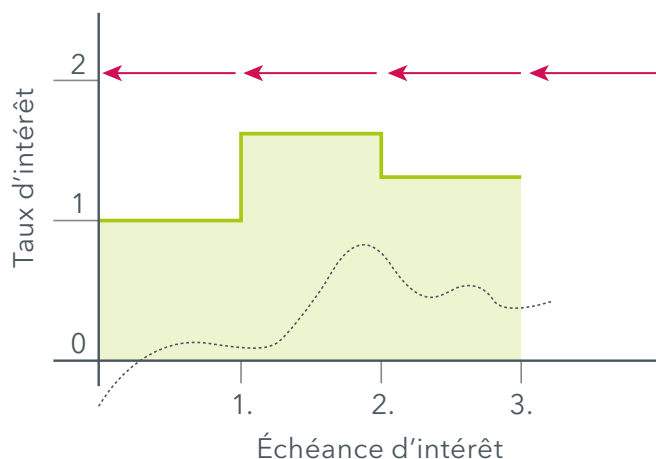
- Le taux d'intérêt correspondant se compose du SARON Compound (taux d'intérêt de base) et de la majoration convenue avec la BAS. Si le taux d'intérêt de base est négatif, il sera retenu à 0 %.
- Le taux d'intérêt pour la période d'intérêts n'est connu que 5 jours avant l'échéance d'intérêts et est communiqué avec le décompte d'intérêts. Cela signifie que vous devez pouvoir vous accommoder de ne pas connaître le montant des intérêts à payer réellement avant la fin de la période de décompte correspondante.



Risques

- Le SARON (taux d'intérêt de base) change tous les jours et peut donc être soumis à de fortes fluctuations. Le taux d'intérêt de l'Hypothèque SARON BAS peut donc évoluer rapidement à la hausse ou à la baisse.
- La résiliation anticipée peut entraîner des frais pour la preneuse ou le preneur de crédit.
- Des informations sur le SARON et l'évolution des taux SARON sont disponibles sur le site internet de SIX Swiss Exchange SA.

Représentation schématique du fonctionnement



- SARON au jour le jour
- taux d'intérêt
- taux d'intérêt de base majoré (SARON) et supplément
- Le taux d'intérêt est fixé à l'échéance de la période d'intérêts (a posteriori)

Intéressé-e ?

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour un conseil personnalisé et pour tout renseignement complémentaire.
Votre équipe de conseil à Lausanne : téléphone 021 319 91 00

Envoyez-nous votre demande via www.bas.ch/saron
ou écrivez-nous un courriel à financement@bas.ch.

